



COMMUNIQUE DE PRESSE DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Conformément aux conditions de recrutement au sein des Forces Armées Guinéennes et se référant aux précédents communiqués relatifs au concours de recrutement des jeunes gens titulaires de Licence ou du Master en Langue Anglaise ou en Informatique, sous la Haute Autorité de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Armées, le Ministre d'Etat Chargé des Affaires Présidentielles, Ministre de la Défense Nationale informe que les épreuves de présélection comporteront deux volets : un volet sportif et un volet intellectuel.

I - Le volet sportif : Il sera organisé **du mercredi 24 au dimanche 28 mars 2021** au Camp Kwamé N'Kruma du Km36 de la manière suivante :

Pour chacune des deux catégories (Langue Anglaise et Informatique), les candidats seront répartis par sexe.

Les épreuves sportives comporteront respectivement la course à pied, les abdominaux et les appuis faciaux (pompes).

Il est à noter que les éliminations des candidats ou candidates se feront au fur et à mesure du déroulement des épreuves.

a)- La course à pied : Il s'agira, en un temps record, d'effectuer une course à pied sur une distance de huit (08) kilomètres pour les garçons et de six (06) kilomètres pour les filles.

b)- Les abdominaux : Les candidats (es) doivent effectuer, de façon continue, trente (30) abdominaux pour les garçons et quinze (15) pour les filles ; les bras croisés derrière la tête, les deux (02) jambes repliées et les deux (02) omoplates touchant le sol.

c)- Les appuis faciaux (pompes) : Les candidats (es) doivent, la face tournée vers le sol, le corps gainé, les jambes bien allongées et la pointe des pieds au contact du sol, exécuter un mouvement de flexion de bras appuyés sur le sol en montant et descendant jusqu'à trente (30) fois consécutives pour les garçons et quinze (15) fois pour les filles.

- **Volet intellectuel :** Les candidats et candidates retenus à l'issue des épreuves sportives seront soumis aux épreuves intellectuelles dont la date et le lieu feront l'objet d'un autre communiqué.

Conakry, le, le 12 mars 2021

Ministre d'Etat



Docteur Mohamed DIANE